

Le droit public, ça débouche sur quoi ?

Par **Visiteur**, le 28/11/2012 à 19:55

Bonsoir.

Je voudrais conseil. L'année dernière en L1, j'adorais le droit privé (personnes, familles...). Mais en L2 cette année je suis pas un peu déçue par ce que l'on étudie (contrats notamment). Le droit pénal ne ressemble pas du tout à ce à quoi je m'attendais... Et contre toute attente, au contraire, j'apprécie énormément les cours d'administratif, d'institutions européennes et de finances publiques.

Je me suis lancée dans le droit avec un but bien précis: devenir notaire. Or, je ne pense que le droit public amène à cette profession, si ?

Et je commence à me demander sur quoi peut déboucher le droit public justement, à part avocat spécialisé dans le public. Pourriez-vous me renseigner un peu ?

Par **Thibault**, le 28/11/2012 à 21:07

Pour être notaire, pas vraiment... même si en droit, on peut s'adapter relativement facilement, faire un M1 droit public c'est pas le parcours rêvé... ^^

D'une manière générale, en droit public, une des matières principales s'appelle le droit public économique: comment se déroule l'intervention des personnes publiques dans l'économie, quel est leur rôle, leurs moyens etc.

A cela sont liés les marchés publics, délégations de service publics, en gros les contrats passés par les personnes publiques avec les opérateurs économiques.

Une autre grosse partie concerne le droit du domaine public (L3), ou bien encore le droit de l'urbanisme, environnement etc.

Après, pour être honnête, une personne spécialiste d'urba ne connaît pas grand chose aux marchés publics, et vis versa...

Les professions, pour être schématique: avocats, fonction publique (collectivités et Etat), entreprise (Véolia, Eiffage etc. qui candidatent à des marchés publics, ont des pb d'environnement etc.).

Pour plus d'infos, sur les matières, et tout ça, je me permets de te renvoyer au site de mon Master (droit public des affaires Lyon 3): www.droitpublicdesaffaires.com.

N'hésite pas !

Par **Visiteur**, le **28/11/2012** à **21:36**

Ok, ça à l'air d'être bien ce que je pensais: le droit administratif est passionnant mais les professions m'intéressent moins qu'en privé :(

Par **Thibault**, le **28/11/2012** à **22:41**

Tu sais, on ne connaît que peu de choses au final sur les professions du droit, avant d'être bien avancé dans les études.

Souvent, on a une idée d'une profession, et on pense que les autres ne sont pas bien.

Ce n'est qu'en faisant des stages que j'ai décidé d'être avocat, et passé l'examen d'entrée à l'EDA (que j'ai eu !). Mais pour autant, je pense que d'autres professions me conviendraient aussi... choisir c'est renoncer !

Et en privé, les professions ne sont guère plus variées, mis à part notaire/huissier (professions très dures à intégrer à cause des monopoles légaux.....). Les grands débouchés restent, de manière similaire, avocat, et juristes en entreprise (où il y a plus de place pour ces matières, c'est vrai).

Donc, attention à ne pas fermer des portes, surtout si au final c'est pour pratiquer des matières que tu aimerais moins...

Donne le temps au temps. Ça peut faire vieux rabat-joie, mais c'est vrai ! :)

Courage !

Par **Yann**, le **29/11/2012** à **08:35**

Puisque tu veux faire notaire tu n'as pas peur des difficultés. Donc j'ajouterai un autre débouché qui n'a pas été cité: la magistrature.

Si c'est le droit public pour lui même que tu aimes, ça me semble une option à prendre en considération. Le métier est passionnant quand on aime cet univers.

Mais c'est loin d'être une sinécure pour y arriver.

Par **sandy974**, le **29/11/2012** à **12:14**

Bonjour Ezoah,

ton message me ravie car je vois enfin quelqu'un qui réagit comme moi , l'an dernier je ne vivais que pour le droit privé mais cette année je suis "désenchantée...",seul le cours de droit administratif passe tout seul les autres matières peuvent aller mais maintenant je ne vois que par le droit administratif et le droit public, le droit des obligations une heure ça va ... après je bloque !

je voulais devenir notaire,on m'a parlé de pouvoir devenir juriste administratif , or il paraît qu'il faut choisir entre la voie privé ou la voie publique.. comme je ne sais toujours pas si je veux faire notaire ou magistrat administratif... je suis un peu perdue et je me rend de plus en plus compte que travailler que dans les droit privé je ne pourrais pas, si tu veux qu'on échange par mp n'hésite pas

Sandrine

Par **Visiteur**, le **29/11/2012 à 12:40**

Je m'intéressais également à la magistrature originellement, mais plutôt dans les professions du droit privé: juge pour enfants.

Effectivement, je n'ai pas peur des difficultés.

Sinon, il y a aussi juriste d'entreprise, ou avocat d'affaire ? Vous pouvez me préciser comme on y accède s'il vous plaît ?

Par **Thibault**, le **29/11/2012 à 19:07**

Juriste d'entreprise = faire un M2 et trouver une entreprise qui te recrute.

Avocat = passer, après le M1 ou le M2, l'examen d'entrée à l'Ecole des avocats (épreuves écrites et le cas échéant, orales).

Sachant qu'il faut se méfier de l'expression avocat "d'affaire"... cela recèle beaucoup de jolis concepts qui pourraient être moins sexy une fois arrivé dans la profession.

Encore une fois, ne pas se fier aux mots, mais voir en détail en quoi consiste telle ou telle profession. :)

Par **Camille**, le **30/11/2012 à 09:52**

Bonjour,

[citation]Sachant qu'il faut se méfier de l'expression avocat "d'affaire"... cela recèle beaucoup de jolis concepts qui pourraient être moins sexy une fois arrivé dans la profession.

[/citation]

Exact. "Fantasme" fréquemment relayé par les média qui n'ont qu'une vision médiatique des avocats d'affaires...

Le rôle d'un avocat d'affaires se résume souvent à celui d'un rédacteur de contrats (très)

amélioré, puisque c'est - en gros - ce que viennent chercher les clients.
[smile25]

Par **inna91**, le **01/01/2013 à 12:41**

bonjour a tous et très bonne et heureuse année!

ezoah me permet de poser un problème qui me mine aussi. le fait est que je n'ai pas de problèmes majeures avec le droit civil, j'aime bien. mais pourtant, je développe de plus en plus un attrait pour le droit public sur lequel je pense me lancer sans avoir peur des difficultés, mais c'est très différent du droit civil, alors du coup, je ne sais vraiment plus quelle orientation faire en master si je vais en public. je tiens a préciser que je ne m'arrête pas aux formations de droit purement mais toute formation mettant en cause le droit qu'il soit prive ou public. merci pour vos suggestions..

Par **Thibault**, le **01/01/2013 à 12:56**

En gros en droit public, les Master sont de deux ordres: droit public général, ou droit public des affaires (plus sélectifs souvent).

Il suffit d'en trouver un près de chez toi ! :)

Sinon il y a parfois des masters (mais plutôt M2) type carrières publiques (fonction publique surtout), ou droit public fondamental (recherche).

Par **inna91**, le **01/01/2013 à 16:01**

merci, je cherche une ecole en belgique ou en hollande, en connaissez-vous une? ou alors me renseigner sur un site.

Par **Kouadio Kan Fulgence**, le **01/04/2015 à 18:41**

Slt Je Souhaiterai Intégrer Ce Groupe Mais Je Ne Sais Cmnt Procéder

Par **Amanda**, le **22/08/2015 à 23:15**

Salut, j'aimerais m'inscrire sur ce site

Par **dems02**, le **04/09/2015** à **16:55**

salut a tous, je viens de quitter le lycée et j'aimerais me lancer dans le domaine du droit. Que dois-je précisément faire pour devenir un jour magistrat voir procureur???

Par **gloglo**, le **13/09/2015** à **16:59**

Bjr je suis en l3 mais je n arrive pas toujours a me decider sur ma spécialité en master public

Par **Yann**, le **15/09/2015** à **20:55**

Tout ce qui concerne le droit public des affaires marche bien actuellement: marchés, fi pu, droit public économique, et...

Par **picat**, le **26/01/2016** à **19:12**

bjr, j'ai fais common law et maintenant je suis en m1 droit public des affaires. j'ai un peu de difficulté à me décider sur l'orientation de ma carrière entant que juriste